



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 23 octobre 2019

Le Conseil communal a validé à l'unanimité les statuts de l'association « Agglo Valais central » tels que soumis à sa décision. Ces statuts seront soumis à l'approbation de l'assemblée primaire, le 9 décembre prochain.

Le Conseil communal a donné son accord pour lancer la procédure de labellisation « Cité de l'énergie ».

En référence aux divers préavis favorables de la commission droit de cité et intégration, le Conseil communal a délivré le droit de cité de Savièse à :

- M. Amar Drissi,
- Les époux Bernard et Marie-Jeanne Castinel,
- Les époux Sébastien Jérôme Louis et Emilie Perrin ainsi que leurs enfants : Jules, Eliott et Charlotte
- M. Pierre Bruno Bandon,
- Mme Sonja Pöppler,
- Les époux Juncal Robert et Ana Rita Vazquez Teixeira Marques ainsi que leurs enfants : Tristan et Charlyse
- Les époux Arezki et Djamila Bensaid ainsi que leurs enfants : Yacine et Lydia

Le Conseil communal a décidé de soutenir par une aide financière l'association « Secours d'hiver VS-Romand ».

Le Conseil communal a attribué à l'entreprise Terrettaz SA le mandat pour corriger les aménagements extérieurs de la structure d'accueil Snoopy et au bureau d'architecture Jérôme Luyet l'avant-projet de l'agrandissement de cette structure d'accueil.

Le Conseil communal a donné son accord de principe quant à la création du parcours cycloportif du col du Sanetsch, pour le tronçon sis sur le territoire de Savièse.

Les travaux de génie-civil et d'appareillage pour la route du Château ont été attribués respectivement aux entreprises Héritier & Cie SA et Reynard Sanitaire Ferblanterie SA.

Le Conseil communal a également donné son accord pour réaménager, en posant des gabions, le talus à l'amont des pistes de pétanque, à Binii.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Citerna SA les fournitures et poses d'une citerne et un distributeur Diesel pour le futur dépôt des travaux publics.

Le Conseil communal remercie les forces aériennes par son ancien commandant de la base aérienne de Sion, M. Antoine Jacquod, qui a décidé de remettre à notre Commune l'étoile de Noël de Lentine.